

La croissance des inégalités menace la sécurité mondiale

Partage international n° [188](#) - Avril 2004

par Stephen Leahy

Brooklin, Ontario, Canada

D'après une étude de l'Université des Nations unies (Unu), les droits de l'homme et les protections sociales et économiques des habitants du Sud sont mis à mal par la mondialisation croissante. La capacité des gouvernements à protéger leurs citoyens des fluctuations des marchés est de plus en plus réduite. Ce rapport, intitulé *la Mondialisation des droits de l'homme*, a été publié par l'Unu le 10 décembre 2003, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. Il montre que les impacts de la mondialisation sur les droits de l'homme peuvent être à la fois positifs et négatifs.

Côté avantages, la mondialisation favorise l'émergence d'un sens de la communauté mondiale et de la solidarité internationale se traduisant par un nombre sans précédent d'interventions collectives à but humanitaire dans des conflits nationaux. Jean-Marc Coicaud, coauteur de l'étude, affirme qu'il existe un consensus international au sujet des besoins de base et des droits de l'homme qui traverse les barrières géopolitiques, culturelles ou religieuses.

Du côté des points négatifs, le rapport montre que la mondialisation qui se caractérise par une mobilité croissante des idées, des gens, des biens et des capitaux, a provoqué un renforcement des inégalités sur le plan international. « *La mondialisation est avantageuse pour les riches et les puissants car elle a été conçue par ces derniers pour agir en ce sens* », affirme Henry Shue, coauteur de l'étude et chargé de recherche au département de politique et de relations internationales au Merton College d'Oxford en Grande-Bretagne.

L'Unu a été créée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1973. Elle est basée à Tokyo et regroupe des chercheurs chargés de se pencher sur une série de problèmes mondiaux urgents.

Les droits de l'homme

D'après J.-M. Coicaud, la communauté internationale s'implique peu en matière de droits de l'homme, lesquels sont considérés comme relevant de la compétence nationale. Durant les années 1990, la communauté internationale a consacré un budget de 20 milliards de dollars à des interventions humanitaires à travers le monde comme en Bosnie, au Rwanda ou en Somalie. Ce montant ne représente qu'une faible part du budget annuel de la Défense des Etats-Unis qui était compris entre 280 et 300 milliards de dollars durant la même période. Lorsqu'on compare ce budget humanitaire avec un budget de Défense beaucoup plus modeste tel que celui du Japon (40 milliards de dollars par an), l'absence de volonté des pays riches à consacrer des fonds à des questions relatives aux droits de l'homme en dehors de leurs frontières apparaît clairement. D'après J.-M. Coicaud : « *Les nations sont promptes à user de la force lorsqu'elles sentent que leur propre intérêt est menacé, mais elles ne prendront aucune initiative pour protéger les droits de l'homme en dehors de leurs frontières.* » C'est ainsi que les Etats-Unis ne font aucune difficulté lorsqu'il s'agit d'envahir l'Irak qu'ils présentent comme menaçant pour leur propre sécurité.

La protection des droits de l'homme n'est pas uniquement une question d'ordre moral, mais c'est également la clé de voûte d'une politique globale de sécurité. L'instabilité politique, les troubles sociaux, la famine et les situations d'injustice forment le terreau idéal pour les manipulateurs et menacent la sécurité mondiale. Les solutions ne sont pas seulement militaires, mais nécessitent une vision globale. Il faut s'investir au niveau local en s'assurant du respect de normes minimales au niveau social et au niveau des droits de l'homme.

La mondialisation

Ruth Gavison, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem et un des auteurs du rapport, considère que les conséquences de la mondialisation sont très vastes et qu'elles affectent de manière significative la capacité des Etats à répondre aux attentes d'ordre social et économique de leur population. Le rapport cite de nombreux facteurs qui mettent à mal les progrès sociaux et économiques dans de nombreux pays ; on y trouve notamment la mobilité des entreprises, des travailleurs et du capital, ainsi que

les grandes disparités en matière de coût du travail. Les travailleurs non qualifiés des pays développés ne sont plus compétitifs par rapport aux salaires pratiqués dans les pays en voie de développement. La production se déplace tandis que des immigrants affluent vers les pays industrialisés car ils acceptent de travailler dans des conditions qui sont rejetées par les habitants de ces pays. Un autre facteur important est que les grandes décisions économiques sont prises dans des forums internationaux où souvent les classes les plus aisées conviennent d'accords qui sont à leur avantage mais qui vont à l'encontre des intérêts de leur propre pays. Il en résulte une dépendance accrue par rapport aux technologies et aux capitaux occidentaux, ce qui augmente la vulnérabilité des leaders des pays en voie de développement et de leur population.

Tandis que la mondialisation a été économiquement très profitable à la Chine, l'Afrique n'a pas pu en bénéficier car elle ne dispose pas des infrastructures de base nécessaires. La plupart des pays africains ne disposent pas des conditions minimales telles qu'une population formée et des réseaux de transport. De plus, ils ne disposent pas des politiques fiscales qui permettraient de récolter les fonds nécessaires pour le financement de ces structures et la fourniture d'autres services publics. Sans taxation, les pays vivent de l'aide internationale, ce qui conduit à la dépendance, à des institutions étatiques qui n'ont plus de lien avec la population, et à la corruption. La protection des droits de l'homme est également rendue plus complexe, en l'absence des systèmes de taxation qui permettent de financer les tribunaux et les organismes chargés de l'application des lois.

D'après les experts, la communauté internationale se doit d'intervenir massivement. Une des priorités consisterait à revoir les politiques de développement qui, d'après J.-M. Coicaud, ne fonctionnent pas correctement. Il faut aussi que les pays en voie de développement, et leurs élites en particulier, prennent plus à cœur de travailler à leur propre avenir. Ces élites ont le choix entre, d'une part, la construction de barrières encore plus hautes pour les protéger de la masse de la population et d'autre part, l'amélioration des conditions de vie qui feront que les droits de chacun soient respectés, y compris le droit à la sécurité alimentaire. « *En se retranchant derrière des murs, les riches deviennent victimes et souffrent de leurs propres privilèges.* » Les mêmes principes s'appliquent à la communauté internationale : pour garantir leur propre sécurité et pour ne pas devoir se retrancher derrière des barrières, les pays les plus riches doivent travailler à améliorer les droits sociaux et civils des plus pauvres.

Auteur : Stephen Leahy, co-lauréat 2012 du Prix Prince Albert des Nations unies pour ses reportages sur les changements climatiques. Journaliste canadien indépendant, vivant à Uxbridge dans l'Ontario, il est correspondant scientifique sénior à l'agence de presse InterPress Service (IPS), et fondateur du mouvement Journalisme soutenu par la communauté.

Sources : IPS

Thématiques : [Société](#), [politique](#), [Économie](#)

Rubrique : [Divers](#) ()